



LA CHAUX/DE/FONDS

MÉTROPOLE HORLOGÈRE
UHRENMETROPOLE
METROPOLI OROLOGIERA
WATCHMAKING METROPOLIS

Rapport d'information du Conseil communal

relatif à l'abandon d'un chantier au profit d'un autre dans la planification 2013 des travaux Viteos-TP

(du 7 août 2013)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Madame la présidente,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Préambule

Le 7 mars 2013, votre conseil a octroyé un crédit de CHF 4'344'000.- TTC dont :

- CHF 2'870'000.- pour les Travaux publics
- CHF 1'404'000.- pour le Service des eaux
- CHF 70'000.- pour le Service du domaine public

pour la réalisation de 11 chantiers de rénovation et de renforcement des chaussées et des réseaux pour l'eau potable et l'évacuation des eaux usées.

Le rapport comportait notamment une énumération des rues dont l'assainissement était planifié. Il précisait en outre que : *"Selon l'évolution du marché, des projets et les différentes problématiques rencontrées, les Travaux publics se réservent la possibilité d'effectuer des modifications mineures dans la liste des chantiers afin de respecter le crédit demandé."*

Modification de la liste des chantiers

L'un des chantiers figurant dans le rapport du 7 mars 2013 pour un montant de CHF 470'500.-, dont CHF 460'000.- pour les Travaux publics et CHF 10'500.- pour le Service du domaine public, est situé sur l'avenue Charles-Naine, entre la place du Tricentenaire et le giratoire de la rue du Châtelot.

Or, une réflexion quant à l'aménagement définitif de ce tronçon est en cours dans les services communaux concernés, le SDP, le SUE et les Travaux publics. Il s'agira notamment de statuer sur l'opportunité d'y introduire un contresens pour les cyclistes.

Par ailleurs, au haut de l'avenue des Forges, près de la place du Tricentenaire, une conduite d'eau potable a été réparée en urgence par Viteos au mois d'avril de cette année. Celle-ci étant en mauvais état sur la moitié supérieure de cette avenue, Viteos veut intervenir cette année encore pour remplacer la conduite et éviter ainsi de nouveaux désagréments dans ce secteur.

Une synergie étant dès lors possible, évitant ainsi d'avoir des chantiers successifs sur l'une des routes importantes pour la ville, les Travaux publics ont souhaité remplacer deux tronçons de collecteur d'eaux usées, âgés respectivement de 60 et 30 ans et tous deux en mauvais état. En effet, l'inspection par caméra a révélé la présence de fissures, ponctuellement de cassures et, sur toute la longueur des deux tronçons, de dégradations de la paroi du tuyau d'un diamètre de 300mm. Le revêtement routier de cet axe, très sollicité, requiert également un assainissement.

Jugeant ce dernier chantier prioritaire, le Conseil communal a pris la décision d'utiliser la part de crédit initialement dévolue aux travaux de l'avenue Charles-Naine, moins urgents, pour pouvoir réaliser ceux de l'avenue des Forges, non planifiés et dont le montant total des travaux est devisé à CHF 541'000.-. Celui-ci se répartit en :

- CHF 88'000.- pour le Service des eaux, pris en compte dans l'enveloppe de CHF 431'000.- figurant dans le crédit octroyé le 7 mars 2013 sous la mention « Branchements » ;
- CHF 445'000.- pour les Travaux publics, en lieu et place du montant de CHF 460'000.- accordé pour les travaux de l'avenue Charles-Naine et figurant dans le crédit octroyé le 7 mars 2013 ;
- CHF 8'000.- pour le Service du domaine public, en lieu et place du montant de CHF 10'500.- accordé pour la signalisation de l'avenue Charles-Naine et figurant dans le crédit octroyé le 7 mars 2013.

Conclusion

Ce rapport a été soumis à la Commission des Infrastructures et Energies lors de sa séance du 5 août 2013, qui l'a accepté à l'unanimité des membres présents.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à prendre acte de ce rapport d'information.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :	Le chancelier :
Jean-Charles Legrix	Thibault Castioni